RANDO - Cap de Long depuis Orédon







(Piau Engaly)

Une ascension courte mais intense, entre pinède d'altitude et blocs granitiques, pour rejoindre le lac de Cap de Long, vaste retenue aux eaux sombres, blottie au pied du Pic Long. Un point de vue grandiose sur les cimes les plus hautes du massif du Néouvielle. L'itinéraire débute dans une forêt clairsemée de pins à crochets, rapidement remplacée par un paysage plus minéral et austère, aux senteurs de lichens et de roche chaude.

La montée s'effectue dans un décor granitique monumental, avec des passages en balcon sur le lac d'Orédon en contrebas. Avant d'arriver sur la barrage on rejoint la route pour terminer après les 2 virages en épingle sur le barrage monumental. C'est le moment d'admirer le point de vue sur la muraille du Pic Long, la face nord

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 4 h 30

Longueur: 11.2 km

Dénivelé positif : 388 m

Difficulté : Difficile

Échelle de cotation :

Risque : 4 - Assez difficile Effort : 4 - Assez difficile Technicité : 5 - Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Eaux, lacs et cascades, Point de vue et paysages

Accessibilité : Chien autorisé en

laisse

du Néouvielle et la lumière franche des hauteurs donnent à ce lieu une atmosphère rude et saisissante. Instant photo vue plongeante sur le Lac d'Orédon!

Itinéraire

Départ : Parking du lac d'Orédon **Arrivée** : Parking du lac d'Orédon

Balisage : __ PR

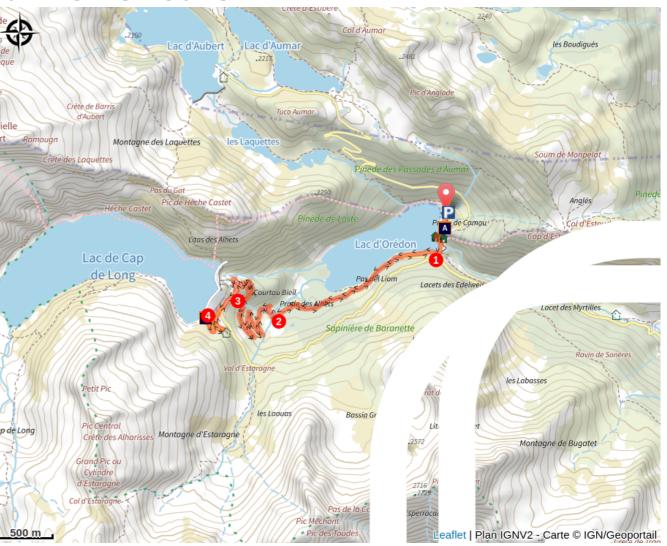
Communes: 1. Saint-Lary-Soulan

2. Aragnouet



- 1. Départ depuis le parking du lac d'Orédon -parking payant : traverser la diguebarrage et repérer le panneau de départ au niveau du virage en épingle - Totem Info "Sur les pas de Pégase - sentier peu marqué, après la petite patte d'oie, vers "Cap de Long".
- 2. Le sentier s'élève rapidement dans un boisement clair, puis grimpe en lacets raides dans des blocs.
- 3. Traversée de passerelles et passages sur dalles rocheuses inclinées, avec vues dégagées sur le lac d'Orédon et la vallée.
- 4. Arrivée au belvédère du barrage de Cap de Long (2160 m) : vue spectaculaire sur le lac et les sommets du Néouvielle Pic Long Campbieil Turon. Prudence travaux sur la route, derniers lacets avant l'arrivée au barrage. Retour par le même chemin.

Sur votre route...



E Lac d'Orédon (A)

Le Lac de Cap de Long et son barrage (B)

Toutes les informations pratiques

i Zone pastorale

Cet itinéraire se situe dans une zone pastorale. Vous êtes donc sur le territoire des troupeaux de vaches et de brebis, et pas l'inverse.

Pour rappel, vous devez garder vos distances avec les troupeaux et votre chien doit être tenu en laisse. Une signalétique rappelle la conduite à tenir dans ces zones.

A Recommandations

Etape 2 : le cours d'eau peu grossir en fonction des averses - chemin plus évolutif. Parfois passage inondé! sentier peu marqué.

Chiens admis tenus en laisse, lisière Réserve Naturelle Nationale du Néouvielle. Ou service garderie pour chiens auprès de l'équipe du SIVU qui s'occupe de la barrière péage à Orédon - tarif 2€/heure - prévoir les croquettes et un récipient pour l'eau + jouet ou doudou!



d - h Matériel

- Carte IGN TOP 25 Néouvielle Vallée-d'Aure PNP (1748 ET) (échelle 1/25 000).
- Le terrain et les aléas météo imposent un équipement adapté : Sac à dos, chaussures de marche avec semelle crantée, 1 en-cas pique-nique, réserve alimentaire, eau en quantité suffisante 1,5 litre minimum, casquette, lunettes, protection solaire, vêtements imperméables et chauds, mini trousse 1er secours, sifflet, gants, bonnet, couteau, téléphone. Bâton de marche.

Comment venir?

Accès routier

Emprunter la D929 jusqu'au croisement du lac d'Orédon et prendre la D177 vers le parking pour stationner - parking payant.

D929 : Travaux en cours sur la section de route entre Orédon et Cap-de-Long accès FERME par arrêté jusqu'à la fin des travaux : https://inforoute.ha-pv.fr/



Le Lac de Cap de Long et son barrage (B)

Géant d'altitude et porte d'entrée de la réserve du Néouvielle. Construit entre 1946 et 1953, le barrage de Cap de Long (300 m de longueur en crête et 101m de haut) est l'un des plus grands barrages de haute montagne des Pyrénées françaises. Le chantier fut titanesque, mobilisant des centaines d'ouvriers en altitude après la Seconde Guerre mondiale.

Dominant les paysages à 2161 mètres d'altitude, le Lac de Cap de Long est l'un des plus grands lacs artificiels des Pyrénées françaises. Véritable mer intérieure de montagne, ce barrage hydroélectrique impressionnant, niché dans un cirque granitique spectaculaire, marque l'entrée haute du massif du Néouvielle et attire chaque année randonneurs, photographes, pêcheurs et amateurs de grands espaces. Plongée, baignade, navigation interdites pour des raisons de sécurité.

Avec une capacité de plus de 65 millions de m³, son barrage voûte en béton est un ouvrage remarquable du XXe siècle, témoin de l'aménagement hydroélectrique d'altitude dans les Hautes-Pyrénées. Il constitue aussi un point de départ pour des randonnées emblématiques du secteur.

Sur votre route...



Le Lac d'Orédon (A)

Portail majestueux du massif du Néouvielle Niché à 1849 mètres d'altitude, au cœur de la Réserve Naturelle Nationale du Néouvielle, le Lac d'Orédon est un magnifique lac de montagne, aménagé en retenue artificielle dès le XIXe siècle, qui conserve aujourd'hui tout le charme sauvage des Hautes-Pyrénées. Il constitue la porte d'entrée emblématique d'un territoire d'exception classé Natura 2000, où se succèdent pics acérés, forêts de pins à crochets et lacs d'altitude cristallins.

Facilement accessible par la route depuis Piau-Engaly ou Saint-Lary-Soulan, le site est un point de départ stratégique pour de nombreuses randonnées emblématiques : sentier des Laquettes, lac d'Aubert, lac d'Aumar, le Tour du Lac d'Orédon "sur les pas de l'âne Pégase - sentier aménagé et ouvert en ETE 2024 -, plus loin refuge de la Glère, ou encore ascensions vers les 3000 m du Néouvielle ou du Pic de Campbieil.

L'Orédon est aussi un lieu de balade accessible, idéal pour les familles : promenade autour du lac, détente en bord d'eau, photographie paysagère, observation de la faune (marmottes, milans royaux, isards) et découverte de la forêt de Pins à crochets ou de peupliers tremble.....

Crédit : Piau Engaly

Parking conseillé

Parking d'Orédon

Accessibilité



Chien autorisé en laisse

Exposition

Début sentier avec quelques zones ombragées, puis espaces herbeux dégagés. Exposition Sud.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve Naturelle Nationale Néouvielle

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Structure gestionnaire : Parc National des Pyrénées, sous l'autorité du Préfet de Bagnères-de-Bigorre

Contact

Située au centre du massif pyrénéen, la Réserve du Néouvielle est un site botanique remarquable (algues, sphaignes). Elle se caractérise notamment par la présence de vielle forêt et de multiples lacs et laquettes qui contribuent à la diversité des milieux, et abrite une faune remarquable (Euprocte des Pyrénées et Desman des Pyrénées, Triton palmé et Crapaud accoucheur, Grand tétras...)

Le classement en Réserve Naturelle Nationale implique une réglementation stricte spécifique, le territoire accueillant un grand nombre de visiteurs chaque année (hiver et été). Celle-ci concerne pour beaucoup des **restrictions relatives à l'accès et aux activités de loisir** :

- Cueillette, ramassage de plantes, champignons, minéraux, animaux ou fossiles interdits ;
- Feu et coupe de bois interdits ;
- Chiens interdits ;
- Dépôt de déchets interdit ;
- Vélo tout terrain interdit ;
- Camping interdit. Seul le bivouac est toléré, sur les 2 seuls emplacements réservés à cet effet (plage d'Orédon et Barrage d'Aubert) ;
- Les camping-cars et bivouac dans des véhicules sont interdits la nuit sur les parkings d'Orédon et d'Aubert ;
- La pêche est réglementée. Pêche interdite dans le Gourg de Rabas et le vallon d'Estibère :
- Les sports aériens et tout survol à moins de 1000 m du sol sont interdits.

En règle générale, il est attendu des visiteurs qu'ils ne perturbent et ne dérangent pas le milieux (bruit, dégradation des milieux, etc.) afin de maintenir un bon état de conservation.

i Lieux de renseignement

OT de Piau

2 chemin des Myrtilles, 65170 ARAGNOUET

infos@piau-engaly.com Tel: 05 62 39 61 69 https://piau-engaly.com/fr

